



OBJET	Compte-Rendu de la 1 ^{ère} réunion de Cabinet 2025
Date	Lundi 06 janvier 2025 de 09 H 40 mn à 11 H 50 mn
Lieu	Salle de Conférences du MFFE
Participants	Voir liste de présence
Présidence de séance	Monsieur Moussa DIARASSOUBA, Directeur de Cabinet
Ordre du jour	L'ordre du jour de la réunion de Cabinet se présente comme suit : I. INFORMATIONS ; II. BILAN DE L'ANNEE 2024 1- Présentation des réalisations majeures du Ministère en 2024 ; 2- Analyse des défis rencontrés et des leçons apprises. III. PRIORITES STRATEGIQUES POUR 2025 1- Définition des axes prioritaires en lien avec les objectifs nationaux et internationaux (ODD, Plan National de Développement, etc.) ; 2- Identification des projets phares à mettre en œuvre. IV. ETAT DES LIEUX DU BUDGET ALLOUE POUR 2025 V. COMMUNICATION ET VISIBILITE DES ACTIONS DU MINISTERE 1- Stratégie pour renforcer la communication institutionnelle ; 2- Planification des campagnes de sensibilisation pour 2025. VI. ORGANISATION INTERNE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES 1- Evaluation des besoins en formation pour le personnel ; 2- Amélioration des processus internes pour une meilleure efficacité. VII. DIVERS
Principaux points	Après les civilités d'usage à l'entame de la réunion, dont la teneur principale a porté sur la présentation des vœux du nouvel an 2025 par Monsieur le Directeur de cabinet à l'ensemble de ses collaborateurs, l'ordre du jour a été soumis à l'adoption. N'ayant connu aucun amendement, il a donc été adopté. Ainsi : I- <u>Au titre des informations</u> ➤ Dans le cadre de l'évaluation des actions menées par le MFFE au titre de l'année 2024, et conformément aux orientations stratégiques définies par le décret 2023-820 du 25 octobre 2023, il est demandé à toutes les structures sous tutelle de soumettre leur bilan annuel en vue

	de la rédaction du rapport général du MFFE 2024. Ces bilans devront parvenir au plus tard le 10 janvier 2025 au DPED ; ➤ Madame la Ministre a procédé à la nomination de deux Conseillers Techniques qui seront présentés ultérieurement. Leurs attributions porteront respectivement sur la protection de l'enfant et la coordination de l'administration ; ➤ Monsieur le Directeur de Cabinet a informé que le Conseil des Ministres, en sa séance du 19 décembre 2025, a donné son agrément pour la stratégie de retrait des enfants en situation de mendicité dans le District d'Abidjan et dans certaines grandes villes de l'intérieur du pays. L'opération débutera dans le premier trimestre de cette année ; ➤ Le 16 janvier 2025 à 14h30 à la salle Kodjo Ebouclé du Palais de la Culture d'Abidjan, se déroulera le lancement de la Journée Internationale de la Femme, édition 2025 ; ➤ Le MFFE a procédé le vendredi 13 décembre 2025 à la cérémonie de restitution des conclusions de la CSW68 qui s'est tenue à New York en Mars 2024 et a lancé les préparatifs de l'édition 2025 qui se déroulera en mars 2025 toujours à New York. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs représentants d'Institutions, de Ministères techniques et d'Organisations de la Société Civile. II- <u>Bilan de l'année 2024</u> Appelé par Madame la Ministre, Monsieur le Directeur de Cabinet n'a pu terminer la conduite de la réunion. Celle-ci s'est poursuivie sous la présidence de l'Inspecteur Technique SISSOKO, qui représentait l'Inspection Générale (IG). Le bilan a été présenté par Monsieur SYLLA Losséni, Directeur de la Planification, de l'Evaluation et de la Documentation (DPED). L'on retient essentiellement qu'en ce qui concerne la Promotion, l'Autonomisation de la Femme et le Genre, les réalisations majeures réalisées, outre la construction, la réhabilitation et l'équipement des IFEF, portent entre autres sur la formation et le renforcement de capacités techniques, organisationnelles et opérationnelles des femmes et des jeunes pour intégrer les instances de gestion des affaires publiques et de renforcement de cohésion sociale, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des Plateformes de Lutte contre les VBG ainsi que la prise en charge holistique des survivantes, la dotation en matériels et outillage techniques à des coopératives de femmes rurales. En matière de protection des enfants et adolescents vulnérables, l'on note la réhabilitation, l'extension et l'équipement de locaux, la mise en formation professionnelle et apprentissage de 500 jeunes ainsi que la réintégration à certains métiers, l'appui direct à des OEV et leurs familles, l'organisation de maraudes, l'encadrement des enfants dans les CPPE, les crèches et autres garderies, etc. En ce qui concerne la promotion et la consolidation des familles, on peut citer principalement l'apport en vivres et non vivres à 250 familles des enfants et adolescents, la réintégration familiale
--	--

	de 850 enfants et adolescents en rupture sociale en plus de la construction et l'équipement de certains complexes, etc. Au terme de sa présentation, plusieurs interventions se sont succédées dont la plupart portent sur l'absence de certaines activités réalisées en 2024 et qui n'ont été répertoriées. En réponse à toutes ces préoccupations, Monsieur le DPED a dit prendre en compte toutes ces remarques et observations et a fait noter que ce rapport préliminaire était fondé sur la « feuille de route 2024 du MFFE » et que les insuffisances qu'il comporte seraient corrigées au regard du bilan qui sera fait par chaque Direction à faire partir à la DPED. <u>III- Priorités stratégiques pour 2025</u> Toujours selon le DPED, le Comité Consultatif National de la Commission Nationale de la Famille connaîtra sa mise en place effective ainsi que la finalisation et l'adoption du document de la politique Nationale de la Famille (PNF) et sa stratégie. La réintégration d'enfants et d'adolescents en rupture sociale se poursuivra avec la mise en place d'activités financières (AVEC, AGR, etc.) pour les familles. En matière de promotion, d'autonomisation de la femme et du Genre, il s'agira d'opérationnaliser les paquets minimums d'activité et plateforme des Directions Régionales, apporter des vivres et des non vivres aux familles des enfants et adolescents, apporter une assistance technique à 200 travailleurs sociaux et un soutien aux OEV et leurs familles, former 800 filles dans les IFEF, octroyer des prêts à 1500 femmes. Quant à la protection des enfants et adolescents vulnérables, on retient la réhabilitation, l'extension et l'équipement du Centre de transit d'Agboville, l'amélioration du cadre de gestion de la protection des enfants et adolescents et la qualité des prestations sociales offertes, le soutien à la formation professionnelle/apprentissage de 3000 jeunes dans différents métiers, le soutien à l'alphabétisation de 200 enfants et adolescents en rupture avec la société, la digitalisation du système de suivi et évaluation du PPEAV, etc. Au total, en 2025 les actions entamées en 2024 et qui n'ont pu aller à leur terme seront poursuivies, notamment en ce qui concerne la construction, ou la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures <u>IV- Etat des lieux du budget alloué pour 2025</u> Il est revenu à Monsieur KOUASSI Kouamé Mathieu, Directeur des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP) de présenter les grandes articulations du budget 2025 du MFFE. Globalement, les projections finales prévues pour 2025 s'élèvent à 29.449.633.835 FCFA et sont réparties selon quatre Programmes qui sont : - <i>Programme 1</i> : Administration Générale : 15.899.604.820 FCFA ; - <i>Programme 2</i> : Promotion de l'approche Genre, de l'Autonomisation des Femmes et des Jeunes filles : 6.908.522.867 FCFA ;
--	---

	- <i>Programme 3</i> : Promotion et consolidation de la Famille : 1.029.758.410 FCFA ; - <i>Programme 4</i> : Protection des Enfants et Adolescents vulnérables : 5.611.747.738 FCFA. Le DAFP a, également indiqué que dès que les notifications seraient disponibles, les engagements pourraient débiter dans le SIGOBE. Il a, par la suite, invité les différents signataires à actualiser leur spécimen de signature au titre de l'année 2025 auprès des services du Ministère des Finances et du Budget. Il a invité toutes celles et ceux qui rencontreraient des difficultés dans cet exercice, pourraient se rapprocher des services de la DAFP. <u>V- Communication et visibilité des actions du Ministère</u> Ce point de l'ordre du jour n'a pu être traité en raison de l'absence de la Direction de la Communication et des Relations Publiques lors de la réunion. Il a donc été reporté à une séance ultérieure. <u>VI- Organisation et renforcement des capacités</u> Monsieur CAMARA Offé, Directeur de la Qualité, en charge de présenter ce point de l'ordre du jour, a indiqué l'importance et la nécessité d'assurer le renforcement des capacités de tout le personnel en vue d'actualiser leurs connaissances et garantir et accroître l'efficacité de celui-ci. Il a, en outre fait observer que le Ministère, à travers la Direction des ressources humaines dispose d'un catalogue de formation en interne dont la mise en œuvre dépendra des ressources budgétaires disponibles. Poursuivant, Monsieur le Directeur de la Qualité a rappelé les grandes lignes d'une note de service qu'il a initiée, indiquant la disponibilité de sa Direction, dans le cadre de l'exercice de ses attributions, à accompagner chaque unité administrative dans l'élaboration de leurs différentes procédures afin d'optimiser leur efficacité. <u>VII- Divers</u> Un seul point a été évoqué en divers. Monsieur le Directeur des Ressources Humaines a informé l'assemblée de la tenue de la Conférence de Programmation des Effectifs dont la rencontre interne est prévue fin janvier 2025 au MFFE et la réunion à la Fonction Publique en février 2025. Chaque responsable d'Unité Administrative est invité à faire part de ses besoins en effectifs. Plus aucun point n'étant inscrit à l'ordre du jour, IT SISSOKO a mis fin à la réunion à 11 heures 50 minutes, après des mots de remerciements.
Rédacteur	CE KOUADIO Williams